

Visite ministérielle

Qualité du milieu de vie en CHSLD

Plan d'amélioration Web

Informations sur l'installation

Nom de l'installation visitée	CHSLD ARGYLE - SAINT-LAMBERT		
Statut	Privé non conventionné	Nbre de lits perm. au permis	60
Établissement	CISSS DE LA MONTÉRÉGIE-CENTRE	Adresse	33, AVENUE ARGYLE
Région	Montréal	Ville	Saint-Lambert

Informations sur la visite

Date de la visite	4 juillet 2023	Reddition de comptes 1	4 janvier 2024
Date de transmission		Reddition de comptes 2	4 juillet 2024
		Reddition de comptes 3	4 janvier 2025

Droits des résidents et des personnes proches aidantes



Les droits des résidents sont fondamentaux et tant l'installation que le comité de résidents ou le comité des usagers ont la responsabilité d'en assurer la promotion.

Dans une optique d'amélioration continue des pratiques, une démarche structurée d'évaluation du degré de satisfaction des résidents et de leurs proches doit être réalisée.

Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
1. S'assurer de promouvoir les droits des résidents.	<ul style="list-style-type: none"> Le comité des usagers n'a pas réalisé d'activité de promotion pour faire connaître son rôle, ses fonctions et les droits des résidents, au cours de la dernière année. 	Réalisé

Prestataires de services



Développer des stratégies pour favoriser une culture de bienveillance auprès des personnes hébergées et de leurs proches;

Sensibiliser le personnel, le résident et ses proches ainsi que les différents acteurs du milieu notamment en lien avec les troubles neurocognitifs majeurs, les soins palliatifs et de fin de vie ainsi que les moyens visant à contrer la maltraitance.

Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
2. S'assurer de développer les connaissances des différents acteurs impliqués dans le milieu de vie afin d'offrir une approche adaptée aux besoins des résidents.	<ul style="list-style-type: none"> Des activités d'information ou de sensibilisation afin de favoriser la bienveillance et contrer la maltraitance ne sont pas offertes sur une base régulière aux résidents et leurs proches. 	Réalisé-
Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
3. S'assurer que le personnel démontre de la courtoisie auprès des résidents.	<ul style="list-style-type: none"> Certains membres du personnel ne présentent pas une approche chaleureuse et ne démontrent pas suffisamment de courtoisie lorsqu'ils interviennent auprès du résident. 	Réalisé

Pratiques cliniques



S'assurer que les résidents reçoivent des soins d'assistance et des services adaptés à leurs besoins en favorisant l'autodétermination et dans le respect de leur dignité :

- Utilisation de l'histoire de vie par les différents acteurs du milieu de vie;
- Pratique du PAB accompagnateur intégrée;
- Rencontres interdisciplinaires réalisées.

Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
4. S'assurer de bien connaître le résident pour mieux l'accompagner et que chaque résident ait un PAB accompagnateur dédié qui actualise ses fonctions.	<ul style="list-style-type: none"> • Le formulaire Histoire de vie n'est pas mis à la disposition des différents acteurs du milieu de vie. • La pratique du PAB accompagnateur n'est pas actualisée. 	réalisé
Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
5. S'assurer qu'une rencontre interdisciplinaire permettant de cibler les besoins prioritaires et les objectifs d'intervention pour le résident soit réalisée dans le respect du délai prévu à la procédure.	<ul style="list-style-type: none"> • Une rencontre interdisciplinaire est réalisée pour les résidents, mais elle ne respecte pas le délai prévu à la procédure de l'établissement. 	réalisé

Activité repas



Le repas est une activité en soi et signifie beaucoup plus qu'uniquement se nourrir. Elle contribue au maintien des capacités de la personne, tant sur les plans physique que social;

Ce moment doit se dérouler dans une ambiance agréable, conviviale en favorisant les interactions et le plaisir de manger.

Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
6. S'assurer que les résidents ne soient pas en attente plus de vingt minutes avant le début du repas.	<ul style="list-style-type: none"> • La majorité des résidents est placée à leur table en attendant leur repas, plus de vingt minutes avant le début de l'activité. 	Réalisé- audits et formations en cours afin d'observer les écarts et remédier à la situation
Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
7. S'assurer d'informer les résidents des mets qui leur sont servis.	<ul style="list-style-type: none"> • Le personnel ne nomme pas le menu servi aux résidents. 	réalisé
Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
8. S'assurer que les résidents bénéficient d'une réponse à leurs besoins notamment par une collaboration soutenue, entre les membres du personnel, pendant l'heure des repas.	<ul style="list-style-type: none"> • Le rythme du résident n'est pas respecté. • Le personnel n'encourage pas suffisamment le résident qui a besoin de stimulation pour s'alimenter. • Le personnel n'est pas suffisamment attentif aux besoins de l'ensemble des résidents. 	Réalisé- audits et formations afin d'observer les écarts et remédier à la situation, en mettant de l'emphase sur l'importance de la stimulation.

Milieu de vie



Milieu de vie accueillant, chaleureux, adapté et personnalisé permettant au résident et à ses proches de sentir comme à la maison;
Milieu de vie animé, inclusif, évolutif permettant aussi des activités spontanées et tenant compte des capacités fonctionnelles des résidents;
Milieu de vie favorisant la cohésion entre les résidents, leurs proches, le personnel, les bénévoles et la communauté.

Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
9. S'assurer qu'un comité milieu de vie soutienne activement l'amélioration continue des soins et services offerts aux résidents.	<ul style="list-style-type: none"> Le comité milieu de vie n'est pas suffisamment représentatif des différents acteurs impliqués auprès des résidents. 	Réalisé- recrutement en continue pour un représentant résident CHSLD , recrutement de représentant de l'équipe de soins
10. S'assurer d'offrir des repères temporels aux résidents.	<ul style="list-style-type: none"> Les tableaux d'orientation ne sont pas mis à jour. 	Réalisé
11. S'assurer d'offrir aux résidents un milieu de vie animé où l'on retrouve quotidiennement des activités stimulantes, significatives et adaptées.	<ul style="list-style-type: none"> Le milieu de vie manque d'animation et n'offre pas aux résidents la possibilité de réaliser des activités spontanées de nature sociales ou occupationnelles. Il n'y a pas d'activités individuelles et les activités de groupe proposées ne respectent pas les capacités fonctionnelles et les intérêts du résident. Les activités ne sont pas offertes sur une base quotidienne. 	Réalisé- Le poste de responsable des loisirs est comblé. Maintien de la bénévole. Les activités dirigées sont identifiées pour le PAB. En cours pour l'animation par les PAB en dehors des heures ouvrables
12. S'assurer de la présence de bénévoles auprès des résidents et que la communauté soit impliquée dans le milieu de vie.	<ul style="list-style-type: none"> Peu de bénévoles sont engagés envers les résidents et aucun moyen n'est mis en place afin d'en assurer le recrutement. Différents partenaires de la communauté ne sont pas impliqués dans le milieu de vie sur une base régulière. 	Réalisé